



L a u s a n n e

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 7 juin 2016
S. 23/7 – AGC (SOI) - UC

ORASI - Optimisation et rationalisation des accès au système d'information : ouverture d'un compte d'attente

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 19 mai 2016, la Municipalité a approuvé l'ouverture d'un compte d'attente de CHF 340'000.- pour couvrir les dépenses nécessaires à la réalisation d'études préliminaires en vue de la mise en forme du projet cité sous rubrique. Ce projet figure au plan des investissements publié en septembre 2015 pour les années 2016 à 2019 sous l'intitulé « SOI - Renouvellement du parc des micro-ordinateurs » en tant que crédit à voter et il est porté par le Service d'organisation et d'informatique.

Les prestations de services prévues sur ce compte d'attente permettront de couvrir les différents frais qu'induiront les études concernant la validation des cibles techniques, l'intégration dans le système d'information de la Ville de Lausanne, ainsi que la mise en place du plan de migration dans les services.

Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, cette décision a été communiquée à la Commission des finances, qui l'a approuvée lors de sa séance du 23 mai 2016. Le montant de ce compte d'attente sera balancé par imputation sur le crédit d'investissement qui sera soumis ultérieurement à votre Conseil, en 2016.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre acte de la présente communication et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Simon Affolter



Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch